

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_018 | Polzeiwissenschaft. Économie. Substances. Population.CollectionBoite_018-2-chem | Police. Principes généraux. Item\[De la police - suite\]](#)

[De la police - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb018_f0092

SourceBoite_018-2-chem | Police. Principes généraux.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

1 560. (9°.) Enfin les pauvres & surtout les
 s pauvres malades attirent l'attention de ce De-
 . partement; tant pour mettre au travail les
 , mendians qui ont l'usage de leurs bras & de
 - leurs jambes, que pour procurer aux pauvres
 - infirmes la nourriture & la guerison.

e 561. Comme l'établissement de ce Depar-
 - tement n'a pour but & pour fin que le bon
 e ordre & les bonnes mœurs dans la société ci-
 l vile en général, il s'en suit que chaque mem-
 s bre de la société, de quelque rang ou condi-
 s tion qu'il soit, est dépendant de ce tribunal.

, 562. Là où finissent les bornes du pouvoir
 s. de la Police, là commence le pouvoir de la
 à Jurisdiction civile.
 &

- 563. Par exemple la Police arrête un vo-
 e leur ou un criminel; elle l'interroge: mais
 elle remet l'instruction & le jugement de son
 s procès au departement au quel il appartient.

- 564. Il resulte de tout ce qui vient d'être
 a dit, qu'il ne convient pas à ce Tribunal d'in-
 - fliger de grandes peines; il suffit pour refré-

K 4

BnF
MSS

ner

